

vous permettra de vérifier si vous êtes bien inscrit(e) sur les listes électorales, à quels scrutins vous allez voter et de récupérer votre identifiant de vote à partir du 12 novembre.

Voici les étapes à suivre :

Etape 1 : se munir de son adresse professionnelle (la plupart du temps <u>prenom.nom@ac-dijon.fr</u>) et de son mot de passe (*par défaut, votre NUMEN*). Un message ayant pour objet « *Elections profession-nelles 2014 : confirmez votre compte électeur »* a dû vous être envoyé le 22 septembre, avec un lien sur lequel vous devez cliquer.



A défaut, rendez-vous sur <u>https://vote2014.education.gouv.fr</u> et cliquez sur l'onglet « créer mon compte ».

<u>Etape 2</u> : Suivez les consignes et créez-vous un mot de passe facile à retenir.

<u>Etape 3</u> : Connectez-vous à votre messagerie professionnelle et cliquez sur le lien qui vient de vous être envoyé.



ous trouverez des réponses à vos questions dans la FAQ. ous pouvez contacter, le cas échéant, votre assistance ut Etape 2

CRÉER MON COMPTE

ACCÉDER

Mot de passe électeur :